Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU CHER
direction départementale des Territoires

Département du Cher
Principaux zonages environnementaux
Sites classés et sites inscrits

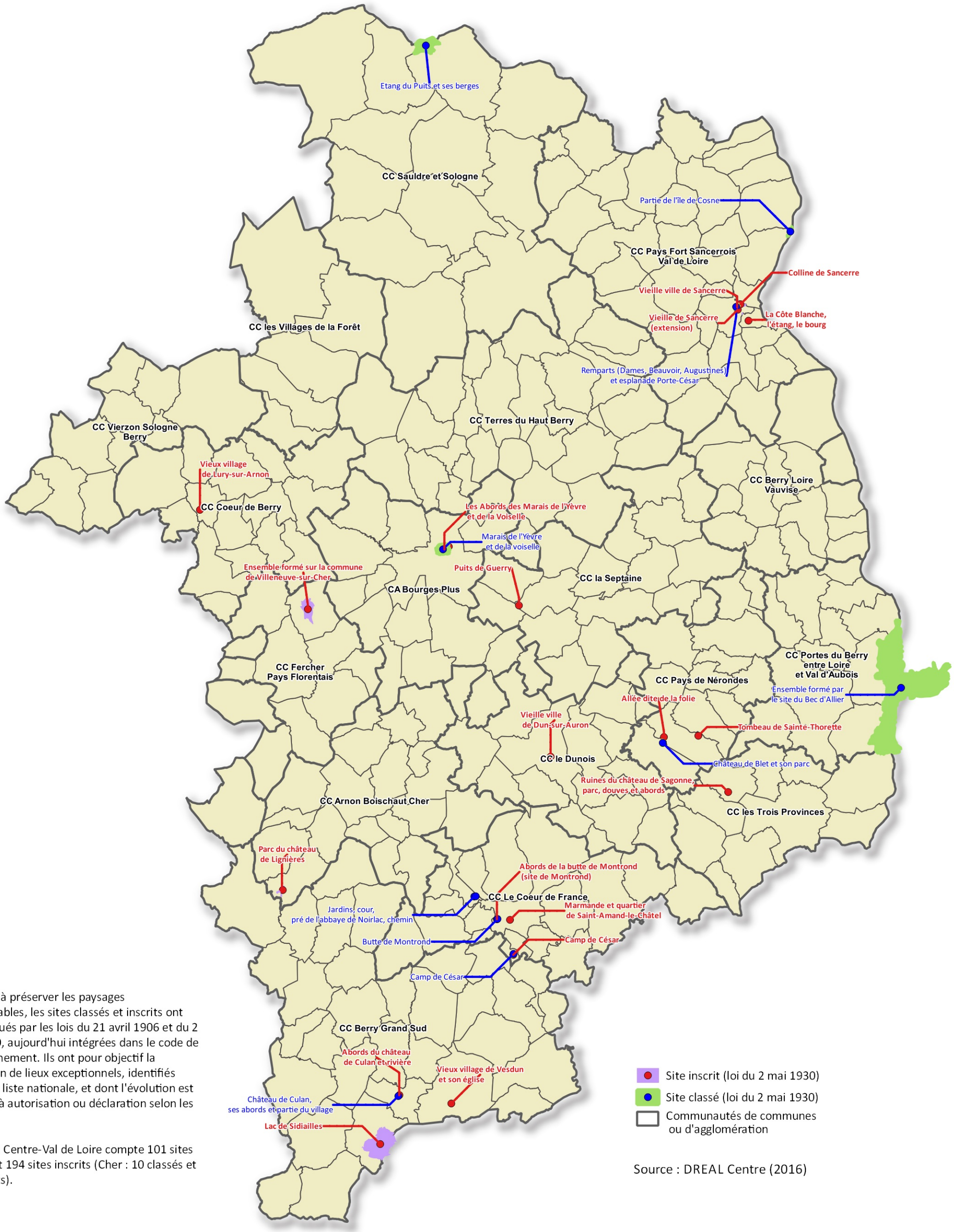

Destinés à préserver les paysages remarquables, les sites classés et inscrits ont été institués par les lois du 21 avril 1906 et du 2 mai 1930, aujourd'hui intégrées dans le code de l'environnement. Ils ont pour objectif la protection de lieux exceptionnels, identifiés dans une liste nationale, et dont l'évolution est soumise à autorisation ou déclaration selon les cas.

La région Centre-Val de Loire compte 101 sites classés et 194 sites inscrits (Cher : 10 classés et 19 inscrits).

Source : DREAL Centre (2016)